

Jucquel ROUGEART. *Oeuvres complètes* (1578), Ed. critique par Catherine Magnien-Simonin, Paris-Genève, Lib. Droz, 1988, in 8°, CLIX-332 p., Textes littéraires français.

Jucquel Rougeart est presque un inconnu de la production littéraire de la Bretagne cornouaillaise au XVI^e siècle. La bio-bibliographie de Kerviler l'ignore, de même que Potier de Courcy qui cite seulement sa famille sous la forme de Le Rougeart, et les *Filiations bretonnes* de la Messelière.

Quelques lignes cependant lui ont été consacrées dans diverses bibliographies dont celles de La Croix du Maine, de Kerdanet et Levot mais elles n'ont pas suffi à le tirer de l'oubli. Essayons donc à la suite de Mme Magnien-Simonin de le suivre dans sa biographie et son œuvre avant de le replacer dans l'ensemble des écrivains bretons de son siècle.

Jucquel Rougeart qui s'intitule « gentilhomme de Cornouaille en Basse-Bretagne » est né en 1558 à Plouhinec, au manoir paternel de Loquéran, en face d'Audierne, au-dessus du Goyen, dans une famille de petite mais ancienne noblesse, confirmée dans ses prétentions en 1671. Il est prénommé Jucquel, déformation de Gicquel ou Judicaël, fils du dernier roi de la Domnonée mort en 658. Il perd de bonne heure ses grands-parents et son père, sieur de Loquéran. Il n'a que trente ans à vivre, puisqu'il meurt à son tour prématurément, célibataire, le 13 mai 1588.

Sans doute apparaît-il assez doué pour être envoyé à Paris comme d'autres jeunes bretons, au collège de Lisieux, par défaillance du collège de Cornouaille, où il obtient son baccalauréat. C'est là qu'il rencontre entre autres brillants compatriotes Troilus de Mesgouez, baron du Laz, un Rosmadec, un Rohan, et surtout ce Gabriel de Goulaine, auquel, bien que son cadet de cinq ans, il vouera une fidélité et une allégeance sans faille.

En 1577, il rédige un long poème latin de 680 vers, le *Triumphus* dédié à Alain de Rosmadec, seigneur de Poncroix et le fait imprimer par un libraire parisien célèbre : Denis du Pré, en 1578. La même année il achève, sous le titre : « Divers poèmes latins et françois », une œuvre consacrée aux sujets les plus divers, et en dédie l'ensemble à son mécène, Gabriel de Goulaine, seigneur du Faouët ; il en confie l'impression à un autre libraire parisien, Léon Cavellat ; c'est « l'entrée en poésie ». Il corrige son *Triumphus* pour une nouvelle édition.

Cependant, il quitte Paris pour entamer des études de droit, nous ne savons où, mais pourquoi pas à Nantes ? De retour à Quimper, il n'embrasse pas pour autant une carrière juridique ; sa vocation le pousse à s'agrèger à un cénacle poétique où il jouit d'une honnête réputation. Mais sa muse semble tarie. Mme M.-S. ne nous en donne pas malheureusement les raisons car Jucquel Rougeart a encore dix ans à vivre. Peut-être quelque volume supplémentaire a-t-il été perdu qui remplirait des années sans

doute occupées, à cette période où s'éteignent les guerres de Religion, à d'autres combats.

L'œuvre connue de notre poète tient donc en deux ouvrages seulement : le *Triumphus* et *Divers poèmes*, l'un et l'autre imprimés, à la commande et aux frais de l'auteur en 1578.

Le titre complet du premier est *Curiosolitum de Haereticis triumphus*. Il s'agissait de célébrer « la surprise de Concarneau » de janvier 1577, assez mince événement d'actualité de la lutte contre les protestants, d'exalter le triomphe de la religion et à ce propos de magnifier la lutte des Bretons contre les « géants » hérétiques. Il n'en faut pas plus pour décider notre auteur à composer un *carmen heroicum*, assez indigeste — il faut l'avouer — et quelque peu enflé, boursoufflé, en référence à des modèles antiques, Virgile en particulier, à la gloire des Bretons de Cornouaille (identifiés aux *Curiosolites*), mais aussi de la France et de son Dieu. L'œuvre est également polémique : la prise à partie de l'amiral de Coligny, cinq ans après la Saint-Barthélémy est significative ; elle révèle le très net penchant de l'auteur. Il est naturel de supposer que la relative actualité du texte lui a permis de « figurer dans une certaine presse politique » (*op. cit.* p. LXXIII).

Le deuxième ouvrage est plus difficile à analyser car il s'agit d'une série de quarante-huit poèmes, de formes, de genres, de styles, de longueur extrêmement variable, tous dédiés au cher Gabriel de Goulaine, mais bien loin de tous le concerner puisqu'on y trouve de multiples dédicaces à de hautes dames comme Renée de Rohan (une ample pièce de six cents vers), Jeanne de Botløy, Françoise de Plouec, et jusqu'à « une certaine damoiselle de Bretagne » (peut-être une fiancée inconnue) et à de nobles seigneurs : Plouec, Gaincru, Rosmadec, Guenguat, Coëtarmoal, sans parler des membres de sa famille. On peut être frappé que le monde des poètes contemporains, autant que celui de l'aristocratie cornouaillaise, n'ait pas davantage inspiré Jucquel Rougeart : seul le mystérieux Jean D'Orphée, léonard, *Clarissimus poeta*, cité une fois, est l'objet d'une élégie latine de soixante-huit vers. Citerons-nous encore parmi les « curiosités » de Rougeart le poème de cent vers latins sur l'origine de la Bretagne ? L'auteur qui fait bien entendu la plus large place aux ascendances troyennes dédie ce chant à François de la Tour, évêque de Quimper, sans qu'on devine très bien les raisons des louanges dithyrambiques qu'il lui adresse.

Dans cette inspiration qui doit si peu à ses contemporains les plus illustres, Ronsard en particulier, et qu'il a fallu de méritoires recherches à Mme M.S. pour établir avec une infinie pertinence ce qu'elle doit aux circonstances, aux ambitions mondaines, à la vanité et sans doute aussi à la rage de rimer à tout prix et sur n'importe quoi, la veine religieuse tient peu de place ; nous avons relevé cependant un assez joli « poème de la douceur et humanité prins d'une oraison de S.I. Chrysostome », doublé d'un second chant, plus inspiré, de 276 vers français sur le même sujet, gâté il est vrai de

« délayages » et « fioritures » (*op. cit.*, p. 167). En revanche, Rougeart est bien de son temps avec la « complainte de tous les dieux sur la mort du très magnanime Seigneur Baudouin de Goulaine », d'inspiration nettement païenne où les divinités de l'Olympe célèbrent à l'envie le défunt, cependant que Junon est appelée en renfort dans une épitaphe complémentaire.

Il faut attendre la fin de l'ouvrage pour voir prendre à l'auteur un ton plus personnel ; Jucquel Rougeart avait aussi des ennemis, du moins des envieux. Il s'adresse à eux dans les poèmes « contre quelques médisans de ces carmes latins », « où et quels temps ces vers ont esté composez », « à l'envieux sonnet », « *In Invidum* » enfin par lequel s'achève ce recueil quelque peu disparate de cent trente-quatre pages.

Reste à décrire pour terminer ce par quoi Mme M.S. a commencé : le milieu intellectuel qui a baigné la courte vie de Jucquel Rougeart et qui peut expliquer la source si diverse de son inspiration et les formes multiples de ses poèmes. Ce milieu est celui d'une gentilhommerie cultivée, pénétrée de lettres antiques, de mythologie, plus proche de l'exaltation de la patrie bretonne, que soucieuse de vérité historique, prompte à la polémique et au moralisme, plus ou moins bien déguisés sous l'enveloppe poétique.

Tout en jugeant le *Triumphus* (« mon triomphe, ma défaite », « reconnaît lui-même l'auteur ») comme un coup d'essai de l'écolier Jucquel, Mme M.S. ne cache pas son estime pour le souffle poétique de l'auteur, digne de figurer encore en 1595 parmi les livres d'étrennes offerts au public par les libraires à la mode.

Les *Divers poèmes* révèlent davantage l'ambition affirmée de Rougeart, cultivant aussi bien le sonnet, l'épigramme, « le long poème » (à la manière des disciples de la Pléiade) que les dédicaces de circonstance.

Cette œuvre prend fin en 1578 presque au moment où elle commence à s'affirmer. L'auteur eut-il une grande ambition non réalisée, insatisfaite, une *Brutiade*, sorte de pendant de l'*Illiade* ou de l'*Enéide*, vaste geste des Bretons issus de Brutus analogue à la *Franciade*, à ces épopées nationales dont toute l'époque, tous ces poètes ont plus ou moins rêvé. Ce projet a pu occuper les dix dernières années de notre auteur, mais il ne nous en est resté qu'un fragment, le *De Origine Britanniae Carmen*, inclus dans les *Divers poèmes* et dédiés au « très saint évêque des Curiosolites » (*op. cit.*, p. 136) et un éloge allusif insuffisant pour satisfaire notre curiosité (*op. cit.*, p. CLIII).

Il me reste à dire, outre la perfection de l'établissement du texte, complété d'un utile glossaire et d'index, la qualité de l'information étalée dans des notes très copieuses, la pertinence des analyses, et l'élégance des traductions latines, l'intérêt qui s'attache à cette étude exemplaire pour tout humaniste soucieux d'approfondir sa connaissance du XVI^e siècle, français et breton. Mme M.S. en présentant sous le nom « d'approche » : « les étudiants, lettrés et auteurs bretons du XVI^e siècle et hors de Bretagne », « les écrivains bretons et leurs livres au XVI^e siècle », « les achats de livres,

manuscrits à publier », nous donne une forte idée de la richesse de la culture et de la vitalité poétique de cette époque privilégiée. Son érudition ne peut jamais être prise en défaut. Lui reprocherai-je cependant d'avoir quelque peu minimisé l'apport des Bretons à ce grand moment, à ce grand mouvement de la culture humaniste, alors que son approche du milieu breton, celui des collègues parisiens et des Universités où nos compatriotes s'inscrivent avec enthousiasme, témoignent précisément plus encore que l'œuvre mineure de Jucquel Rougeart, avec un indéniable éclat, de la ferveur bretonne pour les lettres d'humanité.

J. BREJON DE LAVERGNÉE

ROUDAUT (Fanch), COLLET (Daniel), LE FLOCH (Jean-Louis). 1774 : *Les recteurs léonards parlent de la misère*, Quimper, Société archéologique du Finistère, 1988, 224 p.

Le 18 novembre 1774, Turgot, nommé contrôleur général des finances quelques mois plus tôt par Louis XVI, adresse à tous les évêques du royaume une lettre circulaire leur demandant de lui « faire part incessamment de (leurs) réflexions tant sur l'état actuel de la mendicité et les remèdes qu'il convient d'y apporter, que sur les différents établissements faits en faveur des pauvres de (leur) diocèse, leurs avantages, leurs défauts et les moyens de les conduire à leur perfection ». Seul l'archevêque de Rouen et l'évêque de Léon semblent avoir réagi à la demande du ministre en lançant une enquête auprès des curés de leur diocèse. L'évêque de Léon, Jean-François de La Marche, envoie pour sa part, dès le 1^{er} décembre, à tous ses recteurs un formulaire imprimé comportant six demandes précises, avec en bas de page la place des réponses. Les demandes portent essentiellement sur le nombre des « mendiants domiciliés » par rapport à celui des « habitants aisés », sur « la source de la mendicité dans la paroisse » (cherté, défaut de travail, voisinage des villes, etc.) sur la proportion des mendiants valides par rapport aux vieillards, infirmes, enfants hors d'état de travailler, enfin sur l'existence ou non de « quelque hôpital » ou de « quelque fonds certain pour les pauvres ». La quasi-totalité des recteurs ont répondu à l'enquête dans les semaines suivantes, et aujourd'hui, dans son état actuel, le dossier conservé dans les archives de l'évêché de Quimper et de Léon, comporte 80 réponses de recteurs sur 87 et deux réponses de curés tréviens (Roscoff et Santec). C'est ce dossier quasi exhaustif que publient Fanch Roudaut, Daniel Collet, Jean-Louis Le Floch. Cette publication, faite selon l'ordre alphabétique des paroisses, comporte pour chacune de celles-ci une courte fiche signalétique (population, impositions, présentateur et décimateur, recteur) puis la réponse intégrale adressée à l'évêque, avec les notes